

"Monsieur le Président Colson,
Monsieur le Président Azouze,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse de clôturer ces 6e Rencontres des métiers du voyage, et je remercie Messieurs Colson et Azouze de m'y avoir invitée, ainsi que le Président du Gouvernement des îles Canaries de nous accueillir ici pour ces jours de travail et de réflexion sur l'avenir du tourisme. Quel lieu magnifique pour mener ces débats ! Tenerife est depuis longtemps une terre d'accueil de millions de touristes chaque année, son économie bénéficie fortement de cette industrie et montre bien tout ce qu'un territoire peut gagner en notoriété et en dynamisme grâce au tourisme.

Vous n'auriez donc pas pu choisir de meilleur endroit. Et je voudrais également saluer le SNAV pour l'organisation toujours parfaite de ses rencontres et la grande qualité du travail réalisé pendant ces journées.

Les débats ont été riches, alors même que les enjeux auxquels sont confrontés le secteur sont importants pour les trois métiers réunis ici : les distributeurs, les tours-opérateurs, et les réceptifs.

Nous sommes, vous le savez, et l'Espagne n'est pas non plus épargnée, loin de là, au coeur d'une crise économique la plus longue et la plus grave depuis la dernière guerre mondiale. C'est toute notre économie qui a montré ses limites lors de la crise financière de 2008, et ce sont de nouveaux équilibres financiers, de nouvelles règles du jeu que nous devons élaborer et mettre en place de manière concertée en Europe.

Dans ces nouveaux équilibres, le Gouvernement souhaite redonner toute sa place à l'économie réelle, au dynamisme apporté par nos entreprises, toutes nos entreprises, quelle que soit leur taille et quelle que soit leur secteur. Car le redressement de notre économie a besoin de toutes nos forces, et de tous nos talents. La diversité des métiers présents aujourd'hui montre bien notre richesse, et j'y suis particulièrement attachée.

Dans cette grande bataille que nous menons, je suis convaincue que le tourisme a un rôle essentiel à jouer. Car, avant d'être un loisir pour ceux qui le pratiquent, le tourisme est une véritable industrie qui emploie plus de deux millions de personnes, qui représente plus de 7% de notre PIB.

Oui, nous avons des atouts. Tout comme cette île de Ténérife où nous sommes ce soir. Nous avons une géographie, un patrimoine, une culture, des festivals, des grands magasins, des musées, une richesse gastronomique, un savoir-vivre qui permettent d'attirer tous ces touristes. Mais le tourisme, ce n'est pas seulement les 81 millions de touristes que nous recevons chaque année. C'est aussi ceux que vous emmenez, en France ou à l'étranger, dont vous assurez le transport, l'hébergement, le confort et la sécurité.

Tous ces aspects sont essentiels et nous devons en avoir le souci permanent. **Vous êtes un des acteurs stratégiques de notre industrie touristique.**

Et cette industrie, comme tant d'autres aujourd'hui, est en pleine mutation. Les métiers du voyage se diversifient et se complexifient sous l'impulsion de l'évolution rapide des modes de consommation, du rôle croissant d'Internet, du changement du rapport aux loisirs et aux vacances, ainsi que des attentes grandissantes des clients.

Mon ambition, en tant que ministre du Tourisme, est, comme vous le savez, de structurer une solide filière touristique française. Cette filière doit être complète, et doit permettre d'exploiter le potentiel touristique français en captant la plus grande part de la croissance du flux de touristes internationaux d'une part et en permettant à vos entreprises qui font voyager nos compatriotes dans le monde d'agir dans la cadre d'un environnement économique favorable d'autre part. Elle s'articulera autour des destinations, grâce à des contrats liant tous les interlocuteurs autour d'une thématique fédératrice. Certains d'entre vous présents ce soir seront directement concernés par ces nouveaux contrats de destination, et je m'en réjouis.

Je ne dis pas cela dans un esprit de concurrence, [Chère Isabel Borrego-Cortès (secrétaire d'état chargée du tourisme)] bien au contraire. Je suis convaincue que les pays européens ont tout à gagner à mener un travail commun sur l'attractivité. Nous le voyons bien, les nouvelles clientèles des pays émergents se rendent en Europe, visitent plusieurs pays au cours de leur voyage. Nous devons inventer des parcours à leur proposer, une cohérence de destinations, et la France et l'Espagne ont pour cela un travail commun et solidaire à mener.

Pour réussir à tirer profit de cette évolution, nous avons également besoin de la mobilisation de tous les acteurs.

Depuis ma prise de fonctions, j'ai eu à coeur de mettre Atout France et le Conseil National du Tourisme immédiatement à l'oeuvre pour ce chantier, avec une gouvernance renouvelée et des feuilles de route précises qui en fixent les objectifs.

Dans cette bataille pour le tourisme, les métiers du voyage tiennent une place cruciale. Un seul chiffre en témoigne : 26 milliards d'euros. C'est le chiffre d'affaire de votre secteur en 2011. A lui seul il témoigne bien du poids économique que vous représentez.

Mais vous êtes aussi essentiels pour au moins trois autres raisons : la première, c'est que vous façonnez les séjours et donc le visage d'une destination ; la seconde, c'est que vous êtes nécessaires pour renforcer la France à l'international ; la troisième, et peut-être la plus importante, c'est que vous êtes au coeur de la lutte contre le chômage.

L'emploi, c'est la grande priorité du Gouvernement et je me félicite de la jeunesse qui caractérise l'emploi dans les métiers du voyage. 38% des salariés ont moins de trente ans. C'est une chance et une opportunité pour tous nos jeunes.

Mais au-delà, nous savons tous que les métiers du voyage sont aujourd'hui confrontés à de nombreux facteurs d'évolution. Les travaux et les échanges de ces rencontres les ont abordés en détail.

Certains de ces facteurs sont structurels, puisque l'offre évolue rapidement sous l'impulsion des formules de transport low-cost, des nouvelles attentes des consommateurs, et de la croissance du tourisme chez l'habitant.

Au coeur de cette grande transformation réside, comme chacun sait, la révolution internet. Les modes de travail changent, les professionnels, avec l'émergence des sites d'avis, doivent veiller

à construire une confiance numérique, une « e-réputation », et faire face aux offres de consommateurs à consommateurs.

Le e-tourisme représente aujourd'hui 30% du e-commerce, l'enjeu est donc de taille.

Je me réjouis donc que l'innovation et l'adaptation aux évolutions du marché, qui sont les clefs de la croissance, aient été mises au coeur des questionnements de ces journées de travail. Les présentations ont permis d'interroger les pratiques professionnelles du secteur au prisme de nouveaux regards, comme celui de Google, pour ne citer que lui, dont le responsable tourisme a fait jeudi une intervention attendue devant vous.

L'enjeu est crucial, dans le monde ultra-connecté dans lequel nous vivons, il ne s'agit plus d'avoir accès à l'information, mais plutôt de savoir comment l'utiliser, la hiérarchiser et en bénéficier pour se renforcer et se positionner vis-à-vis de ses concurrents.

C'est pour accompagner ce secteur qu'à la suite de la remise du rapport Collin&Colin au Gouvernement, nous entendons agir résolument auprès des instances internationales que sont le G20, l'OCDE et bien sûr l'Union Européenne, pour adapter à l'économie numérique les règles internationales de fiscalité. Nous souhaitons préserver la compétitivité des entreprises sans créer de concurrence entre les différentes formes de commerce. Pour la fiscalité nationale, le rapport Collin&Colin préconise une assiette innovante, basée sur la détention de données personnelles. Cette piste fera l'objet d'une expertise par le Conseil national du Numérique.

D'autres facteurs d'évolution sont conjoncturels. Je pense à la crise économique bien sûr, qui accroît la préférence des consommateurs pour les séjours courts, et confronte les professionnels à l'augmentation des réservations de dernière minute voire de toute dernière minute. Mais les effets des crises géopolitiques sur le monde arabe se font encore sentir dans les réservations, comme en témoigne la baisse des vols moyen-courrier.

Il y a dans ces évolutions des difficultés à traverser mais aussi, et j'en suis convaincue, des opportunités. Je crois que l'activité des métiers du voyage témoigne de cette dualité.

La crise économique a touché le pouvoir d'achat des consommateurs, et la part des dépenses contraintes a augmenté et grevé les dépenses de loisir. Conjugué à des difficultés d'adaptation aux nouveaux canaux, e-tourisme et m-tourisme, cela a contribué à déstabiliser certains grands acteurs du marché.

Je pense bien sûr aux difficultés rencontrées par certaines entreprises, l'Etat est à leurs côtés pour les soutenir et les accompagner afin de trouver les solutions les plus pertinentes.

Car nous devons également voir que la situation actuelle dans son ensemble, au-delà des difficultés spécifiques de certaines entreprises, a de véritables signes porteurs d'espoir. Sur le marché français par exemple, le volume d'affaires augmente. Et de l'automne 2011 à l'automne 2012, la clientèle des tours-opérateurs est restée quasiment stable, malgré la crise.

C'est un signe de l'excellente performance de ce secteur, de votre professionnalisme, de votre capacité d'adaptation et de votre réactivité. C'est la preuve de votre réussite à traverser la crise tout en vous réinventant et en vous modernisant.

Car c'est la demande qui s'est surtout modifiée et à laquelle il faut s'adapter. Les voyages à forfaits ont attiré moins de monde et les vols secs ont beaucoup augmenté. De même, les trajets se sont raccourcis pour une partie de la clientèle et on observe une progression du tourisme intérieur. L'image du touriste restant sur la plage ou au bord de la piscine est aussi aujourd'hui révolue. Ils souhaitent des activités, développer leurs connaissances sur des thèmes culturels, historiques ou scientifiques, faire du sport, ou faire la fête. Nous devons savoir répondre à ces nouveaux besoins.

La Ministre du tourisme est bien sûr sensible au fait que beaucoup de nos compatriotes choisissent la France pour leurs vacances, même si je connais l'importance du développement du tourisme français à l'étranger.

Tout en mesurant parfaitement la difficulté de la situation actuelle, et Monsieur le Président, j'ai bien entendu vos inquiétudes, je pense aussi, que pour être objectif, et envisager l'avenir avec confiance, nous pouvons dire que votre secteur résiste bien, surtout, qu'il sait utiliser la situation pour accélérer sa nécessaire mutation.

C'est bien ce cadre de réflexion qui a entouré vos débats qui ont mis l'accent sur l'innovation et la créativité de vos stratégies. Cette anticipation est gage de solides performances à venir. En tout cas, je le souhaite, et j'en formule le vœu.

Car malgré la crise, il y a un chiffre qui porte en lui toutes les promesses à venir : celui de la croissance du secteur du tourisme à l'échelon mondial. Comme l'a indiqué l'OMT, le tourisme dans le monde confirme encore cette année sa bonne santé avec un potentiel de 3 à 4% de croissance annuelle pour 2013. Nous avons même dépassé en 2012, pour la première fois, le milliard pour les arrivées de touristes internationaux.

Je sais que pour que nos entreprises françaises puissent pleinement profiter de ces opportunités, et continuent de stimuler la croissance économique, nous devons répondre à des attentes : je pense aux difficultés de trésorerie, à l'évolution de la réglementation, à celle du marché du travail.

C'est bien dans ce sens que le Gouvernement mène une politique de redressement économique du pays qui concerne tous les secteurs, et toutes les entreprises. Le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi en est le fondement. Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi permettra d'encourager les recrutements en allégeant le coût du travail. C'est un engagement fort et sans précédent du Gouvernement pour les entreprises.

La BPI a de plus été pensée et conçue pour répondre aux besoins de financement des PME et TPE. J'ai veillé à ce que cette nouvelle banque publique puisse être accessible aux plus petites entreprises. La mise en place le 3 janvier dernier d'un fonds de financement de 500 millions d'euros va de plus permettre d'apporter des réponses aux difficultés de trésorerie. Nous avons

maintenant un outil efficace, au service des entreprises. Les négociations sur le marché du travail ont également permis d'aboutir à une plus grande protection tout en garantissant une souplesse pour les entreprises. Vous avez pu le constater, compétitivité économique, compétitivité sociale, efficacité économique, solidarité, vont de pair. C'est la conviction du gouvernement et tout le sens de la politique que nous menons.

Et nous allons continuer ; dans l'esprit de la grande conférence sociale, d'autres négociations vont avoir lieu, et j'espère qu'elles se traduiront elles aussi par des nouveaux accords. Je pense à la négociation sur la qualité de vie au travail ; je pense à la négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Sur ce dernier point, votre secteur, avec près de 75% d'emploi féminin est particulièrement concerné, et particulièrement exemplaire, je tenais à le souligner.

Les entreprises de tourisme bénéficieront pleinement de toutes ces mesures.

Vous êtes aussi confrontés à des questions sur lesquelles nous avons déjà échangées.

Tout d'abord, je connais vos préoccupations concernant la responsabilité de plein droit – que certains peuvent juger trop lourdes. Cette responsabilité préserve les garanties offertes au client, qui sont gages de qualité et de sécurité pour lui et de confiance dans les professionnels que vous êtes.

Cela vous démarque des offres proposées en direct sur Internet ou ailleurs. C'est peut être un argument qui mériterait d'être mieux valorisés.

Je connais également vos préoccupations concernant le para-commercialisme et je peux vous assurer que ces problématiques seront étudiées attentivement dans le cadre des travaux que je mène pour faire évoluer la législation en matière touristique.

Il y a également des sujets qui engagent l'Union Européenne, comme celui de la territorialité de la TVA : des avancées peuvent être réalisées, en particulier en ce qui concerne le remplacement du régime d'imposition au lieu d'exercice de l'activité par celui au lieu de consommation réelle du service. J'ai demandé à mes équipes de travailler sur ce sujet.

Je pense aussi à la révision en cours de la directive voyages à forfaits ou aux travaux de l'organisation mondiale du tourisme pour élaborer une convention internationale définissant un certain nombre de standards minimaux de protection des voyageurs.

Sur l'ensemble de ces dossiers, je recherche toujours le bon équilibre entre les contraintes de toutes sortes pesant sur les professionnels et la nécessaire protection des consommateurs.

Vous avez évoqué Monsieur le Président /

En ce qui concerne

la question de la taxation des congrès. Vous le savez, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 a inclus les frais des congrès scientifiques et médicaux dans l'assiette du calcul de la taxe sur la promotion des médicaments et dispositifs médicaux. Un abattement de 50 % était initialement prévu par le texte voté en première lecture. J'ai été sensible aux arguments des professionnels et, après discussion entre les différents ministres concernés, nous avons décidé de relever cet abattement d'assiette des frais de congrès à 75 %.

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)
Mercredi, 06 Février 2013 00:00 -

Vous le voyez, je suis très attentive à permettre le développement de toutes les formes de tourisme, et celui d'affaires en particulier.

Enfin, comment ne pas évoquer devant vous, la réforme des rythmes scolaires. Les discussions sont engagées et seront menées au deuxième trimestre dans le cadre d'une concertation où les intérêts du tourisme seront bien représentés. J'y prendrai bien évidemment toute ma place pour faire entendre les propositions des professionnels du tourisme.

Pour conclure, je voudrais vous dire que vous êtes un secteur indispensable au développement de notre économie, pour nos emplois, et pour la performance de notre industrie touristique. C'est en poursuivant votre mutation, en renforçant votre capacité d'innovation, que vous sortirez renforcés de la crise. Le Gouvernement fera tout pour vos accompagner,.

Avant de laisser la parole à notre hôte /
Avant de terminer

, je voudrais vous citer notre grand poète français, Charles Baudelaire, qui écrivait dans son poème Voyage - nom que je trouve particulièrement approprié aujourd'hui ! - qu'il faut plonger « Au fond de l'Inconnu pour trouver du nouveau ! »

C'est bien le chemin que nous traçons. Nous devons sortir grandis et modernisés de la crise. Le potentiel est là, nous devons le saisir ;

il faut avoir confiance dans le talent des hommes et des femmes qui s'engagent chaque jour pour redresser notre économie, dans la volonté des entrepreneurs, des professionnels ou des élus qui s'engagent pour l'avenir de notre pays.

Ensemble, je suis certaine que nous réussirons, pour la France, pour l'Europe !"

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Discours de Sylvia Pinel ministre du tourisme lors des 6e Rencontres des métiers du voyage SNAV](#)